



**LE PATRO DE LÉVIS INC.**

**ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS CONSOLIDÉS**

*De l'exercice terminé le 31 décembre 2020*

**BVA**   
BLANCHETTE  
VACHON s.e.n.c.r.l.  
Société de comptables  
professionnels agréés

Membre indépendant BKR International

## **LE PATRO DE LÉVIS INC.**

### **SOMMAIRE**

<b><i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i></b>	1 - 4
<b><i>ÉTATS FINANCIERS</i></b>	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidé	6
Flux de trésorerie consolidés	7
État consolidé de la situation financière	8 - 9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 16
Annexes	17 - 19

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**LE PATRO DE LÉVIS INC.**  
Lévis (Québec)

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Le Patro de Lévis inc. (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités de financement et d'autres revenus dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement et d'autres revenus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

***Autre point***

L'entité inclut dans ses états financiers consolidés des informations supplémentaires, qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sur lesquelles nous n'avons pas réalisé de mission d'audit ou d'examen et que, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance. Ces informations sont présentées à la page 20 et portent sur le projet d'intégration de Patro-vacances.

***Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons à la direction et aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.r.l.*<sup>1</sup>

Lévis, le 20 avril 2021

---

<sup>1</sup> Comptable professionnel agréé auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113413

## Résultats consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>PRODUITS</b> - note 4		
Administration - Annexe A	1 199 869	1 419 317
Opérations - Annexe B	<u>222 287</u>	<u>554 029</u>
	1 422 156	1 973 346
<b>CHARGES</b>		
Administration - Annexe C	1 099 398	1 079 833
Opérations - Annexe D	<u>589 858</u>	<u>912 462</u>
	<u>1 689 256</u>	<u>1 992 295</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>	(267 100)	(18 949)
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>		
Produits de stationnement	179 813	263 367
Stationnement - Annexe E	(74 230)	(108 233)
Amortissement des immobilisations	(172 071)	(175 930)
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations	145 455	147 930
Subvention salariale canadienne d'urgence	543 991	-
Don à la Fondation du Patro de Lévis	<u>(30 000)</u>	<u>-</u>
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>	325 858	108 185
Impôts exigibles	<u>-</u>	<u>4 295</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>325 858 \$</b></u>	<u><b>103 890 \$</b></u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

## Évolution de l'actif net consolidé

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

ACTIF NET	Investi en immobi- lisations	Fonds de dévelop- pement	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2020	2019
					Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	457 427	-	42 000	30 567	529 994	426 104
Excédent des produits sur les charges	(26 616)	-	-	352 474	325 858	103 890
Investissement en immobilisations - note 12	20 650	-	-	(20 650)	-	-
Affectation d'origine interne - note 3	-	200 000	58 000	(258 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>451 461</u> \$	<u>200 000</u> \$	<u>100 000</u> \$	<u>104 391</u> \$	<u>855 852</u> \$	<u>529 994</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.



## Flux de trésorerie consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : (note 14)</b>		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	325 858	103 890
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	172 071	175 930
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations	<u>(145 455)</u>	<u>(147 930)</u>
	352 474	131 890
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(116 805)</u>	<u>160 190</u>
	235 669	292 080
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(12 491)	(24 373)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(40 000)
Dette à long terme	40 000	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>(8 159)</u>	<u>(16 320)</u>
	<u>31 841</u>	<u>(56 320)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	255 019	211 387
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>216 413</u>	<u>5 026</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>471 432 \$</u>	<u>216 413 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

## État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	471 432	216 413
Débiteurs - note 5	40 025	53 659
Impôts à recevoir	-	1 048
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités d'exploitation	122 788	-
Stocks - note 6	<u>9 550</u>	<u>5 923</u>
	643 795	277 043
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations - note 7	<u>4 360 409</u>	<u>4 519 989</u>
	<b><u>5 004 204</u> \$</b>	<b><u>4 797 032</u> \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

## État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs - note 9	186 173	179 902
Produits perçus d'avance	<u>13 231</u>	<u>24 574</u>
Passif à court terme avant autre dette à court terme	199 404	204 476
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice	<u>114 237</u>	<u>122 396</u>
	313 641	326 872
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme - note 10	40 000	-
Subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations - note 11	<u>3 794 711</u>	<u>3 940 166</u>
	4 148 352	4 267 038
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	451 461	457 427
Fonds de développement	200 000	-
Grevé d'affectations internes	100 000	42 000
Non grevé d'affectations	<u>104 391</u>	<u>30 567</u>
	<u>855 852</u>	<u>529 994</u>
	<u><b>5 004 204 \$</b></u>	<u><b>4 797 032 \$</b></u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

Pour le conseil d'administration

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

**1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ**

L'entité, incorporée le 19 avril 1967, est enregistrée à titre d'organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'entité a pour objet d'animer un milieu de vie où chaque personne est accueillie dans un esprit d'entraide propice à une éducation humaine et chrétienne.

Le maximum des actifs immobiliers que peut posséder l'entité est fixé à 10 000 000 \$.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de l'entité et de sa filiale.

NOM	ACTIVITÉS	% DE PARTICIPATION
<b>Filiale</b>		
9204-8214 Québec inc.	Exploitation de kiosques de loterie de Loto-Québec	100 %

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de leur valeur de remplacement et l'évaluation des frais courus inclus dans les crédettes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Toutefois, il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers consolidés, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

**Comptabilisation des produits**

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus "Autres", présentés avec les autres revenus, sont comptabilisés selon la méthode du report.

Les produits provenant des activités de financement, des activités de section et des ventes de marchandises sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des baux lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix des loyers est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Comptabilisation des produits (suite)**

Les produits provenant des inscriptions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec sont constatées lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les loteries à gratter sont livrées au kiosque, que les loteries à tirage sont activées, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix des commissions est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**Services reçus à titre bénévole**

L'entité ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de l'entité.

**Instruments financiers*****Évaluation des instruments financiers***

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle les évalue ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes de vente.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs autres que les sommes à remettre à l'État et de la dette à long terme.

***Dépréciation***

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur, s'il y a lieu, est comptabilisé en résultat net. La moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise, s'il y a lieu, est comptabilisée en résultat net.

***Coûts de transactions***

L'entité comptabilise ses coûts de transactions au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transactions directement attribuables à leur acquisition, à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge. Ces derniers sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier correspondant.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. L'entité calcule la valeur nette de réalisation estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Aménagements	10 ans
Équipement de jeux	15 et 20 ans
Matériel et outillage	10 ans
Mobilier de bureau	20 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

**Impôts sur les bénéfices**

L'entité comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode des impôts futurs. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont.

**3. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNES**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 58 000 \$ à des fins de réparations majeures aux bâtiments. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds de développement pour fins de projets de développement futur de l'entité. Il servira notamment à réaliser les études de faisabilité des différents projets de modernisation de ses actifs immobiliers, pour l'acquisition de nouveaux équipements ainsi que pour la planification, la préparation et la réalisation des divers travaux de rénovation voire de construction afin de répondre à la nouvelle vision que s'est donnée l'entité. Un montant de 200 000 \$ a été affecté à ce fonds. L'entité ne peut utiliser ce montant grevé d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

**4. SUBVENTION DE LA VILLE DE LÉVIS**

La subvention de la Ville de Lévis fait l'objet d'un protocole d'entente qui prévoit qu'une subvention est versée à l'entité en échange de réalisation de mandats, tel que la réalisation du programme camp de jour, d'animer le milieu lévisien par des programmes d'activités à des fins communautaires et de donner accès à ses locaux communautaires.

**5. DÉBITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Comptes clients	15 548	8 602
Taxes de vente	24 477	29 077
Dons à recevoir	-	15 980
	<u>40 025 \$</u>	<u>53 659 \$</u>

**6. STOCKS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Nourriture	4 244	4 244
Billets de loterie de Loto-Québec	5 306	1 679
	<u>9 550 \$</u>	<u>5 923 \$</u>

**7. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			<b>2020</b>	<b>2019</b>
Terrains	295 234	-	295 234	295 234
Bâtiments	5 824 602	1 909 865	3 914 737	4 061 739
Aménagements	42 355	40 313	2 042	4 296
Équipement de jeux	213 166	129 506	83 660	95 401
Matériel et outillage	41 823	37 518	4 305	5 977
Mobilier de bureau	195 956	160 022	35 934	39 646
Matériel informatique	81 199	62 168	19 031	9 634
Matériel roulant	26 872	21 406	5 466	8 062
	<u>6 721 207 \$</u>	<u>2 360 798 \$</u>	<u>4 360 409 \$</u>	<u>4 519 989 \$</u>

**8. EMPRUNT BANCAIRE**

L'entité dispose d'un emprunt bancaire auprès de Desjardins, au taux de base plus 2,75 %, pour un montant autorisé de 200 000 \$ et renouvelable le 30 juin 2021, garanti par une hypothèque immobilière d'un montant de 550 000 \$ sur les terrains, les bâtiments et les aménagements et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des comptes clients.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

**9. CRÉDITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs	116 797	118 901
Fondation du Patro de Lévis	30 000	-
Sommes à remettre à l'État	30 385	32 984
Salaires et vacances à payer	<u>8 991</u>	<u>28 017</u>
	<u><b>186 173</b></u> \$	<u><b>179 902</b></u> \$

**10. DETTE À LONG TERME**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Effet à payer, Desjardins, 3,96 %, renégociable en juin 2021, remboursable par versements mensuels de 1 360 \$ en capital, garanti par une hypothèque immobilière sur les terrains, les bâtiments et les aménagements d'une valeur comptable de 4 212 013 \$ *, **	114 237	122 396
Effet à payer, Desjardins, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022, fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date, 5 % à compter du 1er janvier 2023, sans modalité spécifique de remboursement, échéant au plus tard le 31 décembre 2025, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	154 237	122 396
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice	<u>114 237</u>	<u>122 396</u>
	<u><b>40 000</b></u> \$	<u><b>-</b></u> \$

\* Selon la convention d'emprunt, l'entité s'est engagée à rembourser le prêt sur réception des sommes promises par la campagne de financement de la Fondation du Père Raymond-Bernier.

\*\* En vertu des recommandations du chapitre 1510.13 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, l'emprunt renégociable en juin 2021 a été reclassé à court terme puisque l'entité n'a pas encore conclu d'accord lui permettant de refinancer la dette sur une base à long terme. Cet emprunt est présenté dans la dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice à l'état de la situation financière.

	2025
Versements en capital	40 000 \$

Advenant le refinancement aux mêmes conditions de l'emprunt dont le solde est de 114 237 \$ :

	2021	2022	2023	2024	2025
Versements en capital	16 320 \$	16 320 \$	16 320 \$	16 320 \$	56 320 \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

**11. SUBVENTIONS ET DONNS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Bâtiments	3 784 021	3 925 263
Aménagements	-	1 483
Équipement de jeux	6 642	7 918
Mobilier de bureau	<u>4 048</u>	<u>5 502</u>
	<b><u>3 794 711</u> \$</b>	<b><u>3 940 166</u> \$</b>

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus pour les immobilisations

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Solde au début</b>	3 940 166	4 088 096
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(145 455)</u>	<u>(147 930)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>3 794 711</u> \$</b>	<b><u>3 940 166</u> \$</b>

**12. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Acquisition d'immobilisations	12 491	24 373
Remboursement de la dette à long terme	<u>8 159</u>	<u>16 320</u>
	<b><u>20 650</u> \$</b>	<b><u>40 693</u> \$</b>

**13. PANDÉMIE - COVID-19**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Des décisions gouvernementales ont été prises après la date du bilan et les effets de la pandémie se feront sentir plusieurs mois après celle-ci.

L'incidence globale de ces événements sur l'entité et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

**14. FLUX DE TRÉSORERIE**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	13 634	88 476
Impôts à recevoir	1 048	5 514
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités d'exploitation	(122 788)	-
Stocks	(3 627)	10 443
Créditeurs	6 271	55 757
Produits perçus d'avance	(11 343)	-
	<u>(116 805) \$</u>	<u>160 190 \$</u>

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

**15. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date de l'état de la situation financière.

***Risque de liquidité***

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créiteurs autres que les sommes à remettre à l'État. Au cours de l'exercice, l'entité a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des passifs financiers, notamment de la dette à long terme et des créiteurs autres que les sommes à remettre à l'État.

***Risque de taux d'intérêt***

Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur. Au cours de l'exercice, l'entité a refinancé un emprunt à long terme à taux fixe, ce qui a modifié son exposition au risque de juste valeur par rapport à l'exercice précédent. Auparavant, cet emprunt était à taux d'intérêt variable.

**16. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ**

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié à cotisations définies. En vertu de ce régime, l'entité verse une contribution égale à 2,5 % du salaire brut des employés participants. La charge de retraite de l'exercice est de 7 214 \$ (6 944 \$ en 2019).

## Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>ANNEXE A - ADMINISTRATION</b>		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	97 439	99 849
Ville de Lévis	546 784	539 214
Programmes spéciaux	<u>261 123</u>	<u>151 149</u>
	905 346	790 212
Dons		
Fondation Père Raymond-Bernier	28 039	10 641
Autres	<u>79 542</u>	<u>146 950</u>
	107 581	157 591
Activités de financement		
Bingo	3 295	17 111
Autres	<u>-</u>	<u>58 776</u>
	3 295	75 887
Autres revenus		
Loyers	38 053	77 056
Commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec	145 594	242 329
Autres	<u>-</u>	<u>76 242</u>
	<u>183 647</u>	<u>395 627</u>
	<b><u>1 199 869</u> \$</b>	<b><u>1 419 317</u> \$</b>
<b>ANNEXE B - OPÉRATIONS</b>		
Inscriptions	213 481	503 881
Activités de section	2 520	20 282
Ventes de marchandises	<u>6 286</u>	<u>29 866</u>
	<b><u>222 287</u> \$</b>	<b><u>554 029</u> \$</b>

## Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>ANNEXE C - ADMINISTRATION</b>		
Rémunération	649 331	541 014
Charges sociales	117 135	100 333
Financement	-	26 704
Publicité et promotion	10 639	22 175
Énergie	72 546	82 868
Assurances	113	463
Entretien et réparations	117 089	173 472
Taxes, licences et permis	-	90
Dépréciation des comptes clients	-	2 240
Honoraires professionnels	67 712	37 787
Fournitures de bureau et papeterie	998	15 782
Abonnements et cotisations	24 296	33 010
Télécommunications	20 381	14 272
Intérêts sur dette à long terme	5 677	8 043
Intérêts sur emprunt bancaire	-	239
Frais de banque	13 481	21 341
	<u>1 099 398</u>	<u>1 079 833</u>
	\$	\$

**ANNEXE D - OPÉRATIONS**

Rémunération	399 189	627 863
Charges sociales	32 561	56 054
Formation	4 391	14 940
Location	1 647	8 514
Fournitures d'animation des activités de section	38 879	55 428
Matériel des activités de section	18 583	9 893
Activités spéciales	53 039	43 074
Coût des marchandises vendues	7 902	23 339
Déplacements	21 171	38 477
Allocations	12 496	34 880
	<u>589 858</u>	<u>912 462</u>
	\$	\$

**Annexes**

De l'exercice terminé le 31 décembre 2020

---

---

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ANNEXE E - STATIONNEMENT</b>		
<b>CHARGES</b>		
Rémunération et charges sociales	49 153	77 072
Publicité et promotion	-	764
Loyer	3 307	6 772
Entretien et réparations	14 658	15 806
Taxes, licences et permis	2 764	2 053
Fournitures de bureau et papeterie	2 647	5 766
Frais de banque	<u>1 701</u>	<u>-</u>
	<u><b>74 230</b></u> \$	<u><b>108 233</b></u> \$

